Tarn aval - 4817 - I - C

I - Localisation du contexte

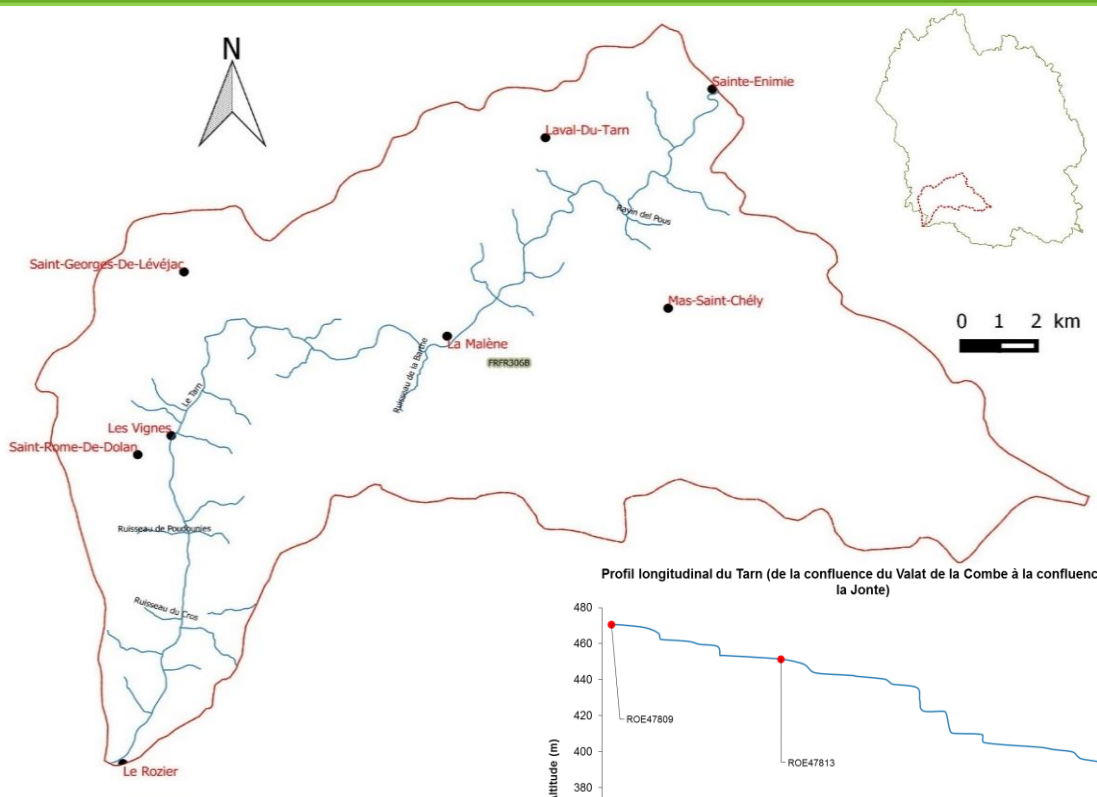

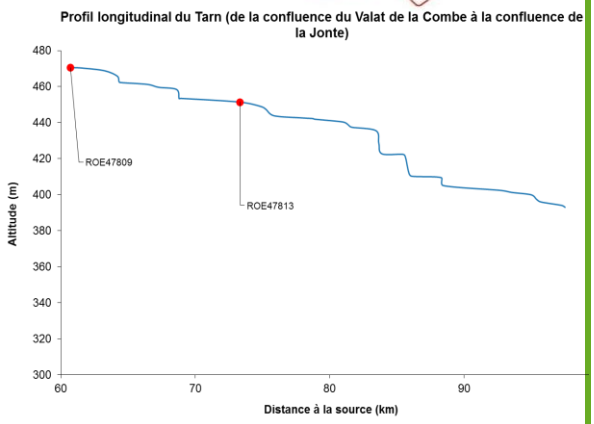

Masse d'eau
Village
Bd Carthage
Contexte 2016
Sous contextes 2016

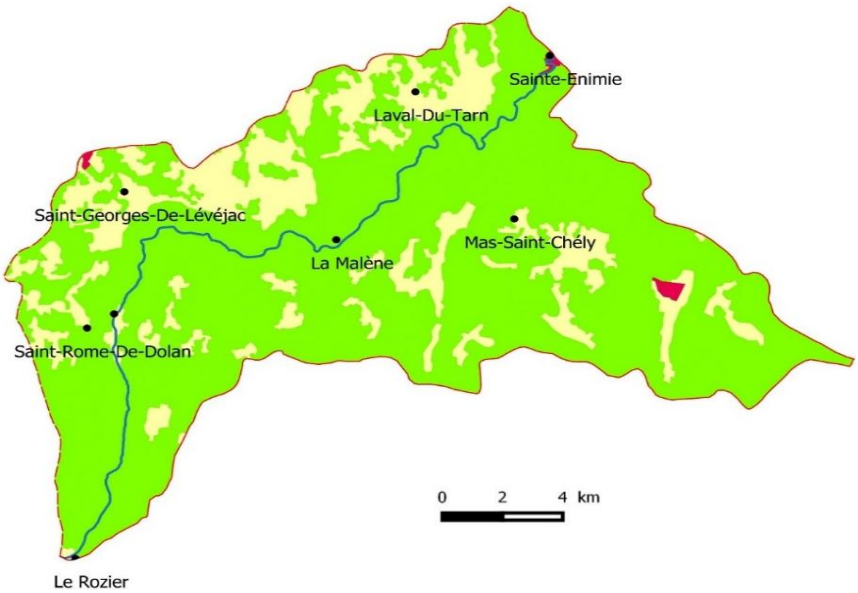

Bande tampon Tarn aval

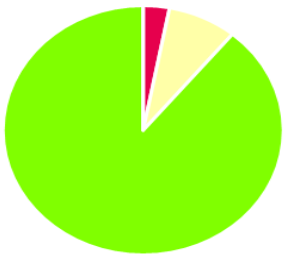

Contextes 2016
Sous contextes 2016
Village
Corine Land Cover 2012
Forêt et milieu semi-naturel
Surface en eau
Territoire agricole
Territoire artificialisé
Zone humide

Photographies des cours d'eau du contexte

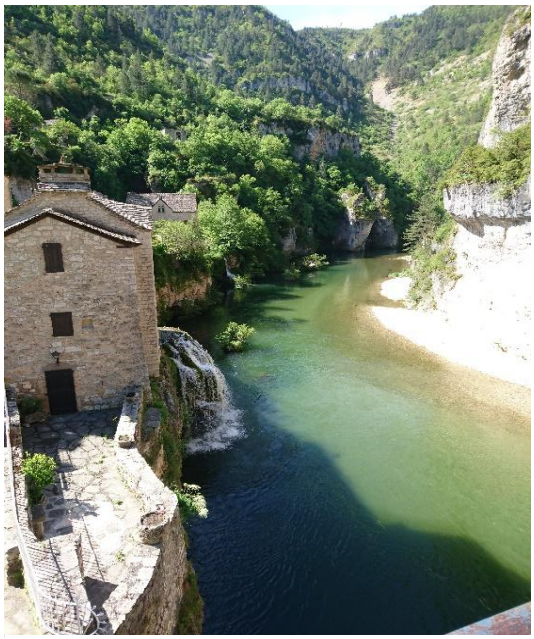

Tarn à Saint-Chély du Tarn (résurgence)

Tarn à Saint-Enimie (ci-dessus) et Tarn en amont de Saint-Chély du

II - Description générale

Le contexte comprend le cours aval du Tarn dasn le secteur des gorges jusqu'à la confluence de la Jonte (exclue), ce qui correspond à la limite départementale. Sans aucun affluent, le cours s'écoule entre le Causse de Sauveterre et le Causse Méjean sur 36.4km avec une pente moyenne de 2,1‰. De nombreuses sources karstiques alimentent la rivière. Sur les causses prédomine l'activité agricole (élevage extensif). En période estivale, sur le cours du Tarn, l'activité touristique est très importante (fréquentation, baignade, canoës). Les perturbations principales sont de type qualitatif en raison du flux estival très important, de l'étiage marqué et de la difficultée d'adapter des dispositifs de traitrement. Peu de données d'inventaire existes, le peuplement en place présente une présente un cortège d'espèces de cyprinidés rhéophiles avec comme espèce cible la vandoise rostrée associé à la truite fario. Il est à noter la présence d'écrevisses signal. Le contexte est estimé conforme avec comme action principale à mener la création, la réhabilitation et la gestion des ouvrages d'assainissement collectif et on collectif. L'attrait touristique étant important sur le contexte, le travail de sensibilisation à la protection des milieux aquatiques doit être poursuivi. Le contexte fait partie du territoire du SAGE Tarn-amont porté par le Syndicat Mixte Grand Site Gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses, qui a également pour partie sur le bassin la compétence de gestion des milieux aquatiqes. Au 1er janvier 2018 devrait être créé un syndicat mixte à l'échelle du bassin Tarn-amont, auquel les communautés de communes, désormais compétentes pour la gemapi, devraient transférer la compétence. En termes d'halieutisme,le secteur est géré par l'AAPPMA de Ste Enimie.

III - Données générales

Limites contexte	**Amont**	Confluence avec la Burle (inclue)
	Aval	Confluence avec la Jonte
	Affluents	Du Valat de la Combe (exclu) à la Jonte (exclu)
	Plans d'eau	/
Pincipaux affluents dans le contexte (d'amont en aval)		/

Longueur en eau du contexte

Cours principal: 36,36 km

Longueur de cours d'eau par largeur

	<1 m	1-3 m	3-8 m	>8 m	ND	Carthage manquant
RHT	0	5 899	0	36 785	1 914	31 822

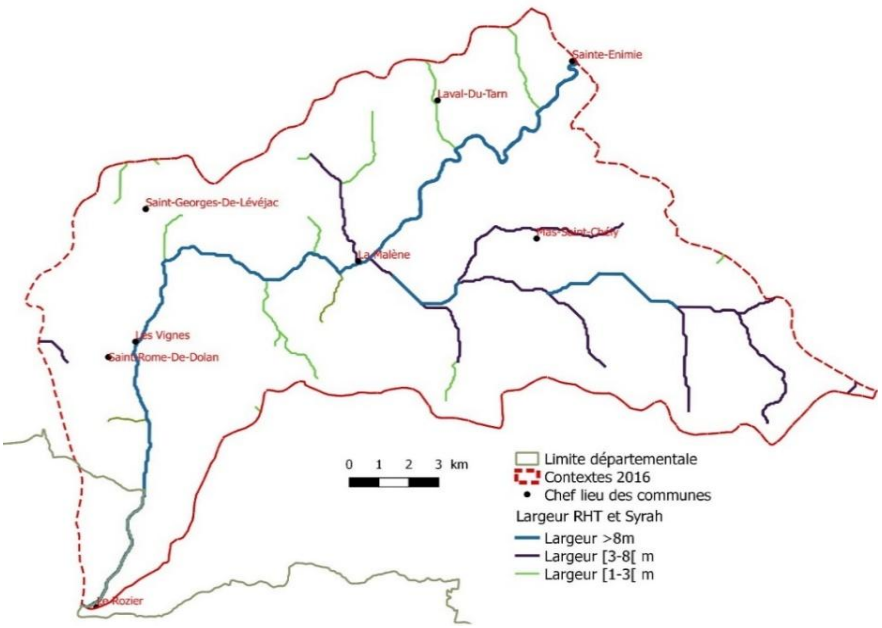

Linéaire total		76,42 km
Surface en eau du contexte		63,1 ha
Surface du bassin versant		26 625 ha
Débit (Le Tarn à Mostuéjouls Code hydro : 03140120)	**Etiage**	QMNA5: 5,4 m³/s
	Module	30,70 m³/s

III - Données générales (suite)

Pente moyenne	**Naturelle**	**Altitude amont**	470 m	
		Altitude aval	395 m	
		2,1‰		
	Cours principal, réelle, après impact ouvrages	**Nombre d'ouvrages**	SDVMA: 3 dont 2 infranchissables	
		Hauteur cumulée	SDVMA: 5,1m	
		SDVMA: (1x1,1m; 2x2m)		
	Taux d'étagement	6,8%	**Taux de Fractionnement**	0,14m/km

Carte des obstacles

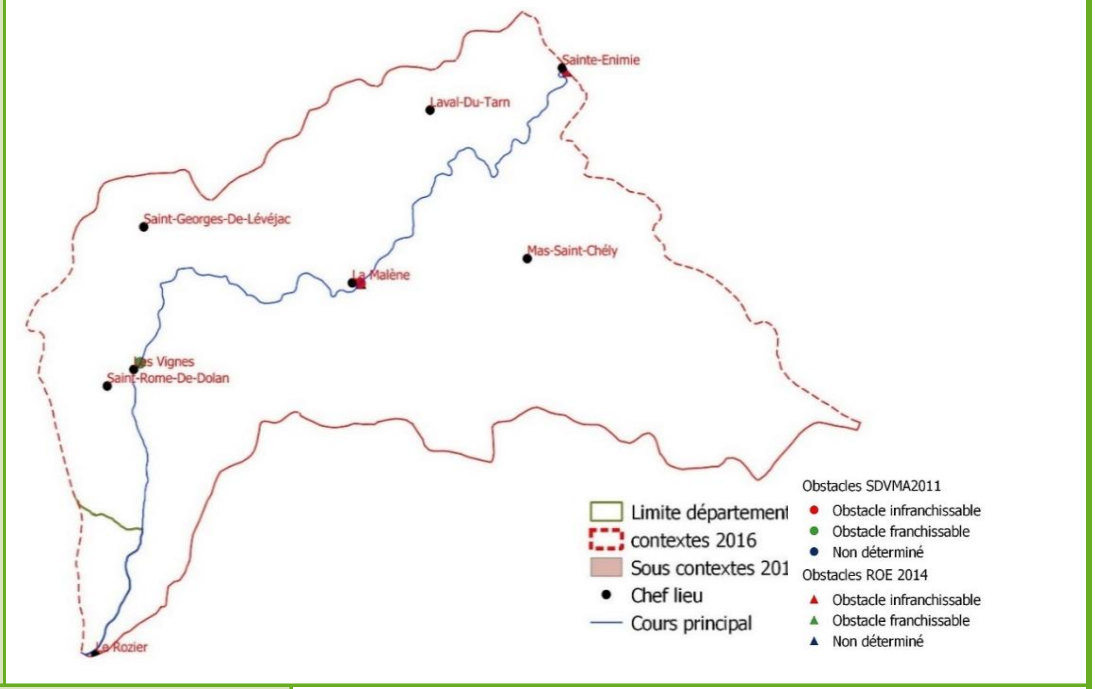

Géologie	Calcaire dolomitique et alluvions récentes
Communes traversées par les cours d'eau du contexte	Gorges-du-Tarn-Causses, Laval-du-Tarn, La Malène, Le Massegros-Causses-Gorges, Mas-Saint-Chély, Saint-Pierre-des-Tripiers
Assainissement	**STEP:** La Malène (1100EH); Mas St Chély (130EH, 190EH); Ste Enimie (1600EH); St Georges de Lévéjac (180EH, 250EH); St Rome de Dolan (2x300EH, 70EH); Les Vignes (1450EH); St Chély du Tarn (80EH); Laval-du-Tarn ; Massegros / **SPANC:** CC Aubrac Lot Causse; CC Causse du Massegros; SM du Grand site Gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses
Occupation du sol	19 / 81
ICPE (A: autorisation)	Carrière Technipierres SAS (Laval du Tarn - A); Mairie du Massegros (St Georges de Levejac - A)
Statut foncier	Non Domanial (privé)
Carte(s) IGN	Gorges du Tarn et de la Jonte 2640 OT

III - Données générales (suite)

Mesures de connaissance, de gestion et de protection	**Natura 2000**	FR9110105 Gorges du Tarn et de la Jonte (ZPS); FR9101378 Gorges du Tarn (ZSC); FR7300848 Gorges du Tarn (SIC)
	Site inscrit/classé	**Site inscrit:** Gorges du Tarn et de la Jonte (Villages - 1942); Terrain et Batiment propriété du Sanatorium privé (St Rome de Dolan) / **Site classé:** Gorges du Tarn et de la Jonte
	Autres (ZNIEFF, Parc naturels, ZICO, ...)	**ZNIEFF 1:** Colline de Fretma (2008 - Faune, Flore);Gorges du Tarn au Roc Aiguille (2008 - Faune, Habitat); Gorges du Tarn de Mont-Rose à Hauterive (2008 - Faune, Flore); Plaine de Chanet (2008 - Faune, Flore, Habitat); Vallée du Tarn entre Florac et Saint Chély (2008 - Faune, Flore, Habitat); Vallée du Tarn du Chateau de la Caze aux Vignes (2008 - Faune, Flore); Versant est des gorges du Tarn à Saint Rome de Dolan (2008 - Faune); Versant nord du Causse Méjean à St Enimie (2008 - Faune, Flore, Habitat); Versant Nord du Tran du Rocher de Montesquieu au pas de Souci (2008 - Faune, Flore, Habitat); Versant ouest du Causse Méjean (2008 - Faune, Flore); Versant sud du Causse de Sauveterre à Pougnadoires (2008 - Faune, Flore, Habitat); Versant sud du Causse de Sauveterre, de la Malène au cirque des Baumes (2008 - Faune, Flore, Habitat) / **ZNIEFF 2:** Causse Méjean (2009 - Faune, Flore, Habitat); Causse de Sauveterre (2009 - Faune, Flore, Habitat); Gorges du Tarn (2009 - Faune, Flore, Habitat) / **ZICO:** Gorges du Tarn et de la Jonte / **Parcs:** Parc national des Cévennes zone coeur et aire d'adhésion; PNR Grands Causses / **UNESCO:** Bien et zone tampon Causses Cévennes patrimoine mondial / **Réservoir biologique:** A0956 Tarn et ses affluents du pot de St Enimie à la confluence de la Jonte (exclue)
	L.214-17 Liste 1	A0956 Tarn et ses affluents du Pont de St Enimie à la confluence de la Jonte (exclue)
	L.214-17 Liste 1-2	L2-757 Tarn de sa confluence avec le Rieumalet au pont de St Rome du Tarn
	L.214-17 Liste 2	/
	Décret Frayères	**Liste 1:** Tarn du confluent du Tarnon au confluent de la Jonte
S.A.G.E. / Contrat milieu aquatique		Tarn amont (première révision) / Contrat rivière Tarn amont (2010-2014) - 2éme contrat en cours de rédaction
Structures locales de gestion		Syndicat mixte du Grand Site des Gorges du Tarn, de la Jonte et des causses (futur Tarn amont) / GEMAPI: Compétence vraissemblablement transférée au Syndicat mixte du bassin versant Tarn-amont, en cours de création (issue des CC Gorges-Causses-Cévennes et Aubrac-Lot-Causses et pays de Chanac)
Enjeux PLAGEPOMI		/

IV - Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

Nom	Code	Nature / type	Objectif global	Objectif éco.	Objectif chimique	Etat éco.	Etat chimique	Param. Déclass.
Le Tarn du confluent du Valat de la Combe au confluent de la Jonte	FRFR306B	Naturelle / GME	Bon état 2015	Bon état 2015	Bon état 2015	Bon état (2015)	ND	/

V - Peuplement

Domaine (contexte et sous-contextes)	**Intermédiaire**
Espèce(s) repère(s)	VAR
Espèce(s) cible(s)	/
Etat fonctionnel	Conforme
Zonation piscicole	Zone à ombres
Biocénotypes (2013)	B6
Peuplement actuel	Tarn : BAF; CHE; GOU; LOF; PFL; TRF; VAI; VAR
Peuplement potentiel	CHA; TRF; LPP; VAI; LOF; OBR; CHE; GOU; ANG; VAN; HOT; BAF; SPI; BOU; BRO; PER; GAR; TAN; ABL; CAS; PSR
Poissons migrateurs	/
Espèces invasives	PFL

Inventaires récents

Cours d'eau ou Masse d'eau / année	Localisation	IPR ou métrique TRF	Autres indices	Source donnée	Code FD / ONEMA / SANDRE
Tarn / 2012	Saint Enimie aval STEP	ind/ha: 130 ; IPR: 11,8		FD48	0548##55
FRFR306B	Tarn du confluent du Valat de la Combe au confluent de la Jonte		IBGN (1 - Très bon) IBD (1 - Très bon)	DDT48	

Classement piscicole	Première catégorie		
Police de l'eau et police de la pêche	DDT / PNC		
Gestionnaires	AAPPMA	St-Enimie; Meyrueis; Florac	330 / 247 / 643 adhérents (2016)
	Sociétés de pêche non agréées	/	
Parcours de pêche	**Parcours No Kill:** Tarn (1500m) Laval du Tarn - Ste Enimie propriété du château de la Caze. Parcours jeunes: Tarn (200m) Ste Enimie sur 200 mètres en amont du pont de la route de Meyrueis; Tarn (400m) La Malène de la digue au pont de La Malène		
Réserves de pêche	**Agrées par arrêté préfectoral:** Tarn (400m) Les Vignes sur 400 mètres en aval de la digue de la microcentrale ; Burle (190m) Ste Enimie La résurgence son confluent avec le tarn		
Type de gestion préconisée les 5 dernières années	Patrimoniale (contexte conforme)		
Déversements éventuels	**Déversement:** La Malène et Ste Enimie; **Alevinage:** ND		

VI - Diagnostic et facteurs limitants			
Facteurs		**Etat fonctionnel**	**Evaluation**
Importance de l'impact	**Nature & localisation**	**Effets**	Impact sur la fonctionnalité du milieu
Facteur principal	Assainissements collectifs, non collectifs et réseaux (tout le contexte, notamment Laval du Tarn, St Chély du Tarn, La Malène, Causse Méjean)	Altération de la qualité de l'eau	X
Facteur annexe	Nombreux prélèvements d'eau en période estivale (Tarn: de Ste Enimie au Rozier);	Diminution du débit avec accentuation des étiages estivaux, diminution de la capacité d'accueil	=
	captages AEP (résurgence des causses)		
	Impact des activités récréatives d'eau vive (tout le contexte)	Perturbation du milieu et du cycle biologique du peuplement en place	=
	Présence d'espèces envahissantes (Ecrevisse signal et renouée du Japon)	Dégradation de la qualité du peuplement astacicole et du milieu; apauvrissement biologique	=
Rappel bilan fonctionnalité du contexte			C

VII - Synthèse des actions préconisées

Priorité	Cohérence des actions	Intitulé et descriptif de l'action	Loca-lisation	Code ME	Effet attendu sur l'espèce repère	Effet attendu sur les espèces cibles	Effet attendu sur le milieu	Lien disposition SDAGE	PdM SDAGE
1	Limiter l'apport organique et minéral, d'azote et phosphore	Créer, réhabiliter et gérer les ouvrages d'assainissement collectif et non collectif	tout le contexte	FRFR306B	Amélioration des conditions physico-chimiques favorables aux différents stades de vie		Limitation du colmatage et de l'eutrophisation; amélioration de la qualité de l'eau	B3; B4; B6	ASS03
2	Sensibilisation aux enjeux de protection du milieu aquatique	Sensibilisation du grand public et des utilisateurs du milieu aquatique sur la fragilité du milieu aquatique et sur la biodiversité locale	tout le contexte	FRFR306B	Protection indirecte du peuplement et de l'habitat			A9; D46	GOU03
		Sensibilisation sur les bonnes pratiques des activités récréatives	tout le contexte	FRFR306B				A9; D46	GOU03
3	Suivi et connaissance des espèces envahissantes	Action de lutte, inventaire et sensibilisation sur la renouée du Japon	Tarn	FDFD306B	Lutter contre le développement de la renouée du Japon			D18	MIA07
	Suivi et connaissance des espèces envahissantes	Suivi et sensibilisation du grand public sur l'Ecrevisse signal	tout le contexte	FRFR306B	Améliorer les connaissances sur les prédateurs		/	D18	MIA07
	Adapter la réglementation halieutique	Evolution de la réglementation	Tarn aval	FRFR306B	Protection adaptée des géniteurs	/	/	D24; D30	MIA07

VIII - Gestion piscicole préconisée	
Gestion globale préconisée sur le contexte	**Gestion Patrimoniale**
Cas particuliers de gestion	**Gestion Patrimoniale stricte en zone cœur du Parc National des Cévennes**